

**9 DECEMBRE 2003. - Arrêté ministériel portant nomination des membres du  
Conseil supraprovincial francophone et germanophone et des membres du  
Conseil supraprovincial néerlandophone**

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu l'arrêté royal du 4 avril 2003 créant un Conseil supérieur de formation pour les services publics d'incendie et deux Conseils supraprovinciaux de formation pour les services publics d'incendie, notamment les articles 27, 28 et 29,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>. Sont nommés membres du Conseil supraprovincial francophone et germanophone

:

1° Pour l'aile francophone et germanophone de la Fédération royale des corps de sapeurs-pompier de Belgique :

a) Comme membre effectif :

M. Gilbert, Marc, capitaine au service d'incendie de Sambreville;

b) Comme membre suppléant :

M. Staquet, Philippe, capitaine au service d'incendie de La Louvière;

2° Pour les centres provinciaux de formation francophones :

a) Comme membres effectifs :

M. Collard, André, directeur du centre provincial de formation du Luxembourg;

M. Hanset, Jean-Claude, directeur du centre provincial de formation du Hainaut;

M. Ohles, Jean-Pierre, directeur du centre provincial de formation de Liège;

M. Petre, Hervé, directeur d'administration à la province du Brabant wallon;

M. Podlecki, Jean-Claude, directeur du centre provincial de formation de Namur;

b) Comme membres suppléants :

M. Leboutte, Francis, secrétaire au centre provincial de formation du Luxembourg;

M. Renier, Dimitri, lieutenant au service d'incendie de Charleroi;

M. Collignon, Daniël, coordinateur au centre provincial de formation de Liège;

M. Etienne, André, commandant au service d'incendie de Jodoigne;

M. Leroy, Jacques, chef de bureau à l'académie de police de Namur;

3° Pour les services publics d'incendie francophones et germanophones :

a) Comme membres effectifs :

M. Bodart, Francis, capitaine au service d'incendie de Rochefort;

M. De Meyer, Yves, capitaine au service d'incendie de Chimay;

M. Even, Joël, commandant au service d'incendie d'Arlon;

M. Petitjean, Dominique, sous-lieutenant au service d'incendie d'Aywaille;

M. Serson, Christian, capitaine au service d'incendie de Bouillon;

M. Valkenberg, Willy, capitaine au service d'incendie d'Eupen;

b) Comme membres suppléants :

M. Gany, Michel, caporal-opérateur au central 100 de Namur;

M. Gilissen, Jean-Marie, lieutenant-colonel au service d'incendie de Liège;

M. Jacobs, Marcel, capitaine au service d'incendie de Verviers;

M. Charlier, Jean-Paul, commandant au service d'incendie de Namur;

M. Schoumaker, Michel, capitaine au service d'incendie de Dinant;

M. Margrève, Franz-Joseph, caporal au service d'incendie d'Amblève;

4° Pour la Direction générale de la Sécurité civile :

a) Comme membre effectif :

M. Halluent, Raymond, commandant à la Grand-Garde de Neufchâteau;

b) Comme membre suppléant :

M. Thiry, Jean-Pierre, expert technique;

5° Pour le Service d'incendie et d'aide médicale urgente de la Région de Bruxelles-Capitale :

a) Comme membre effectif :

M. Sauvage, Luc, capitaine;

b) Comme membre suppléant :

M. Dengis, Armand, lieutenant;

Art. 2. Sont nommés membres du Conseil supraprovincial néerlandophone :

1° Pour la « Brandweervereniging Vlaanderen » :

a) Comme membre effectif :

M. Van de gaer, Guy, capitaine au service d'incendie de Heist-op-den-Berg;

b) Comme membre suppléant :

M. Withouck, Donald, capitaine au service d'incendie de Roulers;

2° Pour les centres provinciaux de formation néerlandophones :

a) Comme membres effectifs :

M. Barbé, Marc, directeur du centre provincial de formation du Brabant flamand;

M. Debyser, Johan, directeur du centre provincial de formation de la Flandre occidentale;

M. De Muynck, Dirk, directeur du centre provincial de formation de la Flandre orientale;

M. Lavreysen, Jean, directeur du centre provincial de formation du Limbourg;

M. Maes, Luc, directeur du centre provincial de formation d'Anvers;

b) Comme membres suppléants :

M. De Boeck, Jos, directeur général au centre provincial de formation du Brabant flamand;

M. De Doncker, Chris, secrétaire au centre provincial de formation de la Flandre occidentale;

M. De Wilde, Luc, coordinateur pédagogique au centre provincial de formation de la Flandre orientale;

Madame Vissers, Linda, coordinateur au centre provincial de formation du Limbourg;

M. Deloose, Jos, directeur adjoint au centre provincial de formation d'Anvers;

3° Pour les services publics d'incendie néerlandophones :

a) Comme membres effectifs :

M. De Wilde, Luc, lieutenant au service d'incendie de Saint-Nicolas;

M. Goossens, Eddy, capitaine au service d'incendie de Geel;

M. Lambrechts, Jan, capitaine au service d'incendie d'Aarschot;

M. Maertens, Frank, commandant au service d'incendie de Kuurne;

M. Vangeneugden, Albert, capitaine au service d'incendie de Hasselt;

M. Van Suyt, Alex, capitaine au service d'incendie de Maldegem;

b) Comme membres suppléants :

M. De Groeve, Luc, lieutenant au service d'incendie de Brakel;

M. Van de Eynde, François, capitaine au service d'incendie de Boom;

M. Brankaer, Jan, commandant au service d'incendie de Louvain;

M. Aerts, Raymond, commandant au service d'incendie de Genk;

M. Jorissen, Jan, commandant au service d'incendie de Lommel;

M. Samyn, Patrick, sous-lieutenant au service d'incendie de Roulers;

4° Pour la Direction générale de la Sécurité civile :

a) Comme membre effectif :

M. De Kock, Frans, commandant à l'Unité permanente de Liedekerke;

b) Comme membre suppléant :

M. Van der Eecken, Edwin, commandant à l'Unité permanente de Brasschaat;

5° Pour le Service d'incendie et d'aide médicale urgente de la Région de Bruxelles-Capitale :

a) Comme membre effectif :

M. De Sneyder, Charles, major;

b) Comme membre suppléant :

M. Devijver, Ivo, capitaine.

Art. 3. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge .

Bruxelles, le 9 décembre 2003.

P. DEWAELE